



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 23 juin 2020
Date de publication : 07 juillet 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.29.06.63

Commissions

Aménagement et Urbanisme
Transition Écologique

Objet

Demande de subvention à la Région Bourgogne Franche Comté et au FEDER pour la « Revitalisation et développement du Pôle Sportif »

Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

Rapporteur

M. Stéphane CHAMPANHET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

La politique de renouvellement urbain menée sur le quartier depuis des années a permis d'amorcer un changement d'image et de construire une centralité affirmée avec des équipements publics de qualité, des logements réhabilités et des espaces extérieurs requalifiés sur une majeure partie du quartier.

Néanmoins, les espaces non traités lors du premier programme (Nord du quartier et plus spécifiquement les secteurs Descartes et Grands Champs ainsi que différents espaces délaissés, notamment la friche Carrel et les équipements sportifs) restent des points durs et constituent un frein au renouveau du quartier et de son image. Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine doit ainsi permettre de résorber ces éléments disqualifiants et de revaloriser le quartier.

Le pôle sportif, composé d'une salle polyvalente de sport et d'une salle spécialisée de gymnastique, représente une composante majeure du quartier, comme lieu d'expression pour l'ensemble des utilisateurs parmi lesquels de nombreux habitants du quartier, des associations locales, des établissements scolaires...

Les équipements de ce pôle sportif sont aujourd'hui vieillissants et peu lisibles dans leurs accès, rendant ainsi nécessaire la requalification globale de cet espace.

Le projet de réhabilitation prévoit une amélioration des qualités énergétiques des bâtiments, mais aussi une amélioration du fonctionnement de ces derniers, tant au niveau de l'organisation interne qu'au niveau des accès et circulations.

Un travail spécifique sur l'enveloppe des bâtiments sera aussi mené, afin que ces équipements, fortement visibles depuis la RD 905, puissent véhiculer une image positive du quartier et de la ville.

Ce projet de réhabilitation du pôle sportif se partage en deux parties :

- COSEC : Réhabilitation thermique par isolation extérieure, portes extérieures, réfection des vestiaires ;
- Salle de Gymnastique Josette Tournier : Réhabilitation thermique par isolation extérieure, portes extérieures, réfection des vestiaires.

Les deux bâtiments feront également l'objet d'un traitement de leurs abords afin de faciliter l'accès et l'accueil des usagers, et de pouvoir apporter une image plus moderne au quartier. Les voies attenantes et les stationnements existants seront également retraités.

Le coût total de ce projet est estimé à 2 953 258 € HT.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

Financeurs	Montant en € HT	Taux de participation
Europe (FEDER)	718 693 €	24 %
Région Bourgogne-Franche-Comté	862 431 €	29 %
Département du Jura	590 651 €	20 %
Autofinancement	781 483 €	26 %
TOTAL	2 953 258 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 24 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la participation financière de la Ville de Dole au projet de revitalisation et de développement du Pôle Sportif des Mesnils Pasteur, dans le cadre du NPNRU,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter tous les financeurs potentiels sur le projet,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Principale
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Europe
Région Bourgogne Franche-Comté
Département du Jura

Fait à Dole, le 29 juin 2020
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX





